

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION,  
DU LOISIR ET DU SPORT

COMMISSION DE L'ÉDUCATION

Déposé le : 28 avril 2009  
No : CE-8  
Secrétaire : A. J. J.

---

CAHIER EXPLICATIF  
DES CRÉDITS  
2009-2010

---

Québec 

## **NOTE PRÉLIMINAIRE**

Ce document d'information est principalement destiné aux membres de la Commission parlementaire responsable de l'étude des crédits du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'année financière 2009-2010.

Deux parties distinctes composent ce document. La première partie est constituée de renseignements généraux et de données financières et statistiques; la deuxième partie comprend l'explication des variations de crédits entre les années financières 2008-2009 et 2009-2010.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**CAHIER EXPLICATIF DES CRÉDITS 2009-2010**  
**TABLE DES MATIÈRES**

**PARTIE I**

**RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1	L'organisation administrative du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport .....	1
1.1	La mission du Ministère .....	1
1.2	Les réseaux d'enseignement.....	2
1.3	L'effectif du Ministère .....	3
1.4	La structure des programmes .....	3
1.5	La structure administrative.....	5
	Annexe I - Structure des programmes 2009-2010 .....	6
	Annexe II - Budgets comparatifs 2008-2009 et 2009-2010.....	8
	Annexe III – Organigramme .....	9
2	Les crédits du ministère de l'Éducation, du loisir et du sport en 2009-2010.....	10

**PARTIE II**

**BUDGETS COMPARATIFS 2008-2009 et 2009-2010**

<b>PROGRAMME 01 - Administration et consultation.....</b>	<b>12</b>
Éléments 01 à 08 – Explications.....	14
<b>PROGRAMME 02 - Formation en tourisme et hôtellerie .....</b>	<b>15</b>
Élément 01 – Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec.....	16
<b>PROGRAMME 03 - Aide financière aux études.....</b>	<b>17</b>
Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts .....	18
Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques.....	19
Élément 03 - Autres bourses.....	20
Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études .....	21

<b>PROGRAMME 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire.....</b>	<b>22</b>
Élément 01 - Commissions scolaires.....	24
Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier .....	25
Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires .....	26
Élément 04 - Enseignement privé.....	27
Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation.....	28
Élément 06 - Aide au transport scolaire.....	29
<b>PROGRAMME 05 - Enseignement supérieur.....</b>	<b>30</b>
Élément 01 - Cégeps .....	32
Élément 02 - Universités .....	33
Élément 03 - Enseignement privé au collégial.....	34
Élément 04 - Service de la dette des cégeps.....	35
Élément 05 - Service de la dette des universités .....	36
Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation.....	37
<b>PROGRAMME 06 - Développement du loisir et du sport.....</b>	<b>38</b>
Élément 01 – Promotion du loisir et de l’action bénévole.....	39
Élément 02 – Promotion du sport et de la sécurité et recherche .....	40
<b>PROGRAMME 07 - Régimes de retraite.....</b>	<b>41</b>

---

**RENSEIGNEMENTS  
GÉNÉRAUX**

---

# 1. L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## 1.1 La mission du Ministère

De par sa loi constitutive, le Ministère est investi de la responsabilité d'élaborer et de proposer au gouvernement des politiques relatives aux domaines de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement collégial et de l'enseignement et de la recherche universitaires, à l'exception d'un enseignement relevant d'un autre ministère, ainsi que dans les domaines du loisir et du sport, en vue notamment :

- de promouvoir l'éducation, le loisir et le sport;
- de contribuer, par la promotion, le développement et le soutien de ces domaines, à l'élévation du niveau scientifique, culturel et professionnel ainsi que du niveau de la pratique récréative et sportive de la population québécoise et des personnes qui la composent;
- de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir et de la culture à toute personne qui en a la volonté et l'aptitude;
- de contribuer à l'harmonisation des orientations et des activités avec l'ensemble des politiques gouvernementales et avec les besoins économiques, sociaux et culturels.

Le Ministère remplit ainsi sa mission éducative sur la base d'un partage de responsabilités avec les réseaux de l'enseignement, lesquels sont chargés d'offrir les programmes d'études et les autres services éducatifs. Toutefois, dans le cas de l'aide financière aux études et de la sanction des études, le Ministère est en relation directe avec les étudiantes, les étudiants et les élèves.

Le Ministère est également chargé de conseiller le gouvernement en matière de loisir et de sport et d'assurer la cohérence interministérielle dans ces domaines. Sa responsabilité fondamentale consiste à favoriser, en partenariat avec les acteurs concernés, le développement du loisir et du sport, dans un cadre sain et sécuritaire, et à promouvoir un mode de vie physiquement actif auprès de toute la population québécoise.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport assume le rôle et les responsabilités que sa loi constitutive lui confère en exerçant six grandes fonctions, qui définissent ses différents leviers d'intervention :

- orienter et planifier les services éducatifs offerts sur le territoire en vue de répondre aux besoins de la population québécoise;
- informer la population sur le rendement du système d'éducation, sur son évolution et sur l'atteinte des objectifs fixés;
- sensibiliser et informer les citoyennes et les citoyens afin qu'ils adoptent un comportement sécuritaire et de qualité dans la pratique d'activités récréatives et sportives;

- contribuer à la formation des acteurs des domaines du loisir et du sport et soutenir ses partenaires pour la mise en place d'un environnement et d'un encadrement de qualité;
- gérer les ressources allouées par l'Assemblée nationale et assurer leur répartition;
- conseiller le législateur et les responsables politiques.

## **1.2 Les réseaux d'enseignement<sup>1</sup>**

### **L'éducation préscolaire et l'enseignement primaire et secondaire**

Le réseau des écoles publiques est administré par 72 commissions scolaires linguistiques : 60 sont reconnues comme francophones, 9 comme anglophones et 3 comme ayant un statut particulier. Deux de ces dernières offrent principalement des services aux élèves autochtones : la Commission scolaire Crie et la Commission scolaire Kativik.

En 2007-2008, les commissions scolaires dirigeaient 2 362 écoles publiques. De ce nombre, 1 741 établissements offraient l'éducation préscolaire et l'enseignement primaire, 427 écoles donnaient l'enseignement secondaire en formation générale et 194 offraient à la fois l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire. À ces établissements s'ajoutaient 193 centres de formation professionnelle et 189 centres d'éducation des adultes.

Pour sa part, le réseau des écoles privées comptait, en 2007-2008, 365 établissements. De ce nombre, 233 sont agréés aux fins de subventions et 132 sont titulaires d'un permis sans agrément.

### **L'enseignement collégial**

En 2007-2008, on comptait au Québec 121 établissements offrant un programme menant au diplôme ou à une attestation d'études collégiales. Il s'agit de 52<sup>2</sup> cégeps, de 58 établissements privés, dont 2 établissements sous entente internationale (France-Québec), de 11 établissements du réseau gouvernemental (sept conservatoires de musique, deux instituts de technologie agricole, l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec et le Collège MacDonald qui relève de l'Université McGill).

### **L'enseignement universitaire**

La Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire reconnaît au Québec les établissements suivants : l'Université Laval, l'Université McGill,

<sup>1</sup> Source : DRSI, Certaines données de la section 1.2 sont provisoires pour l'année scolaire 2007-2008.

<sup>2</sup> Dans le cas du Complain Regional College et du Collège régional de Lanaudière, seuls les campus ou cégeps sont comptés (Campus Lennoxville, Campus Saint-Lambert-Longueuil, Campus Saint-Lawrence, Cégep de l'Assomption, Cégep de Terrebonne et Cégep de Joliette).

l'Université Bishop's, l'Université de Montréal, l'École Polytechnique de Montréal, l'École des hautes études commerciales de Montréal, l'Université Concordia, l'Université de Sherbrooke ainsi que l'Université du Québec et ses constituantes.

Le réseau de l'Université du Québec, lui-même, comprend 11 entités juridiques : le siège social, six constituantes, trois écoles supérieures et un institut de recherche.

### **La population scolaire**

En 2007-2008, la population scolaire comptait 1 052 875 jeunes à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, incluant la formation professionnelle. De plus, en 2007-2008, on comptait 266 293 adultes, incluant ceux qui étaient inscrits à la formation professionnelle. Dans le réseau collégial, selon les données du printemps 2008, on dénombrait 197 158 personnes inscrites. Ces données comprennent les inscriptions tant à l'enseignement ordinaire (169 370) qu'à l'éducation des adultes (27 788), dans les réseaux public et privé. Enfin, au trimestre d'hiver 2008, 266 213 personnes fréquentaient l'université, tous cycles d'études et régimes confondus.

Dans le cadre de sa politique d'accessibilité aux études supérieures et à la formation professionnelle au secondaire, le Ministère accorde aux étudiantes, aux étudiants et aux élèves, dont les ressources financières sont insuffisantes, un soutien financier pour la poursuite de leurs études par le Programme des prêts et bourses. Les données pour l'année 2006-2007 indiquent que 135 484 personnes ont bénéficié d'une aide financière; parmi elles, 45 936 ont reçu un prêt seulement, 88 426 ont reçu un prêt et une bourse et 1 122 ont eu droit à une bourse seulement.

### **1.3 L'effectif du Ministère**

Au 1<sup>er</sup> avril 2009, l'effectif autorisé total du Ministère s'établit à 1349 par rapport à l'effectif autorisé total au 1<sup>er</sup> avril 2008 qui était de 1382. Cette baisse de 37 effectifs est due au plan de réduction de la taille de l'État (36) et au transfert d'un poste vers un autre ministère. De ce nombre, on note 1174 effectifs à l'administration du Ministère et 175 effectifs à l'Aide financière aux études. Ce total inclut 55 effectifs pour les trois organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation que sont le Conseil supérieur de l'éducation, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial et la Commission consultative de l'enseignement privé.

### **1.4 La structure des programmes**

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport exerce sa responsabilité à l'égard des sept programmes suivants :

**Le programme 01 – Administration et consultation** vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

**Le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie** vise à offrir des activités en formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

**Le programme 03 – Aide financière aux études** vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

**Le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire** vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes ou adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

**Le programme 05 – Enseignement supérieur** vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

**Le programme 06 – Développement du loisir et du sport** vise à promouvoir et à favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

**Le programme 07 – Régimes de retraite** regroupe le régime de retraite des enseignants, le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics et le régime de retraite du personnel d'encadrement applicables au personnel des réseaux.

Le tableau de l'Annexe I, présente la structure des programmes du Ministère pour l'année financière 2009-2010.

## **1.5 La structure administrative**

Annexe I - Structure des programmes 2009-2010

Annexe II - Budgets comparatifs 2008-2009 et 2009-2010

Annexe III - Organigramme

## MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## STRUCTURE DES PROGRAMMES 2009-2010

## BUDGET DE DÉPENSES 2009-2010

<b>PROGRAMME 01 - ADMINISTRATION ET CONSULTATION</b>	154 972,4	1,1 %
Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élément 01 - Direction</li> <li>Élément 02 - Information, communications et administration</li> <li>Élément 03 - Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire</li> <li>Élément 04 - Administration de l'enseignement supérieur</li> <li>Élément 05 - Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue</li> <li>Élément 06 - Conseil supérieur de l'éducation</li> <li>Élément 07 - Commission d'évaluation de l'enseignement collégial</li> <li>Élément 08 - Administration du loisir et du sport</li> </ul>		
<b>PROGRAMME 02 - FORMATION EN TOURISME ET HÔTELLERIE</b>	23 427,1	0,2 %
Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.		
Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec		
<b>PROGRAMME 03 - AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES</b>	451 271,9	3,1 %
Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts</li> <li>Élément 02 - Intérêts et remboursements aux banques</li> <li>Élément 03 - Autres bourses</li> <li>Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études</li> </ul>		
<b>PROGRAMME 04 - ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE</b>	8 270 242,4	57,3 %
Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>Élément 01 - Commissions scolaires</li> <li>Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier</li> <li>Élément 03 - Service de la dette des commissions scolaires</li> <li>Élément 04 - Enseignement privé</li> <li>Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation</li> <li>Élément 06 - Aide au transport scolaire</li> </ul>		

<b>PROGRAMME 05 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR</b>	4 674 142,1	32,4 %
<p>Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.</p> <p>Élément 01 - Cégeps  Élément 02 - Universités  Élément 03 - Enseignement privé au collégial  Élément 04 - Service de la dette des cégeps  Élément 05 - Service de la dette des universités  Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation</p>		
<b>PROGRAMME 06 - DÉVELOPPEMENT DU LOISIR ET DU SPORT</b>	65 295,3	0,4 %
<p>Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.</p> <p>Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole  Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche</p>		
<b>PROGRAMME 07 - RÉGIMES DE RETRAITE</b>	791 697,5	5,5 %
<p>Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.</p> <p>Élément 01 - Régime de retraite des enseignants  Élément 02 - Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics  Élément 03 - Régime de retraite du personnel d'encadrement</p>		
<b>TOTAL MINISTÈRE :</b>	14 431 048,7	100%

Relève du ministère de la Justice – ou du ministère du Conseil exécutif  
 p. i. : par Intérim  
 Les numéros d'étage sont indiqués uniquement lorsque les unités sont localisées dans l'édifice Marie-Guyart.  
 Direction des communications  
 N° de dossier : 1000

Original signé par le sous-ministre,  
 Michel Boivin, le 1<sup>er</sup> avril 2009

**Ministre**  
**Michelle Courchesne**

**Sous-ministre**  
**Michel Boivin**

Cabinet de la ministre  
 Serge Allen

Direction du Bureau du sous-ministre et Secréariat général  
 Brigitte Guay

Affaires juridiques  
 Manuelle Ouder

Conseiller au sous-ministre aux projets spéciaux  
 André Lavigne

Vérification interne  
 Othman Mzoughi

Affaires Institutionnelles et autochtones  
 Michel Desgagnés

Affaires Internationales et canadiennes  
 Diane Gagnon

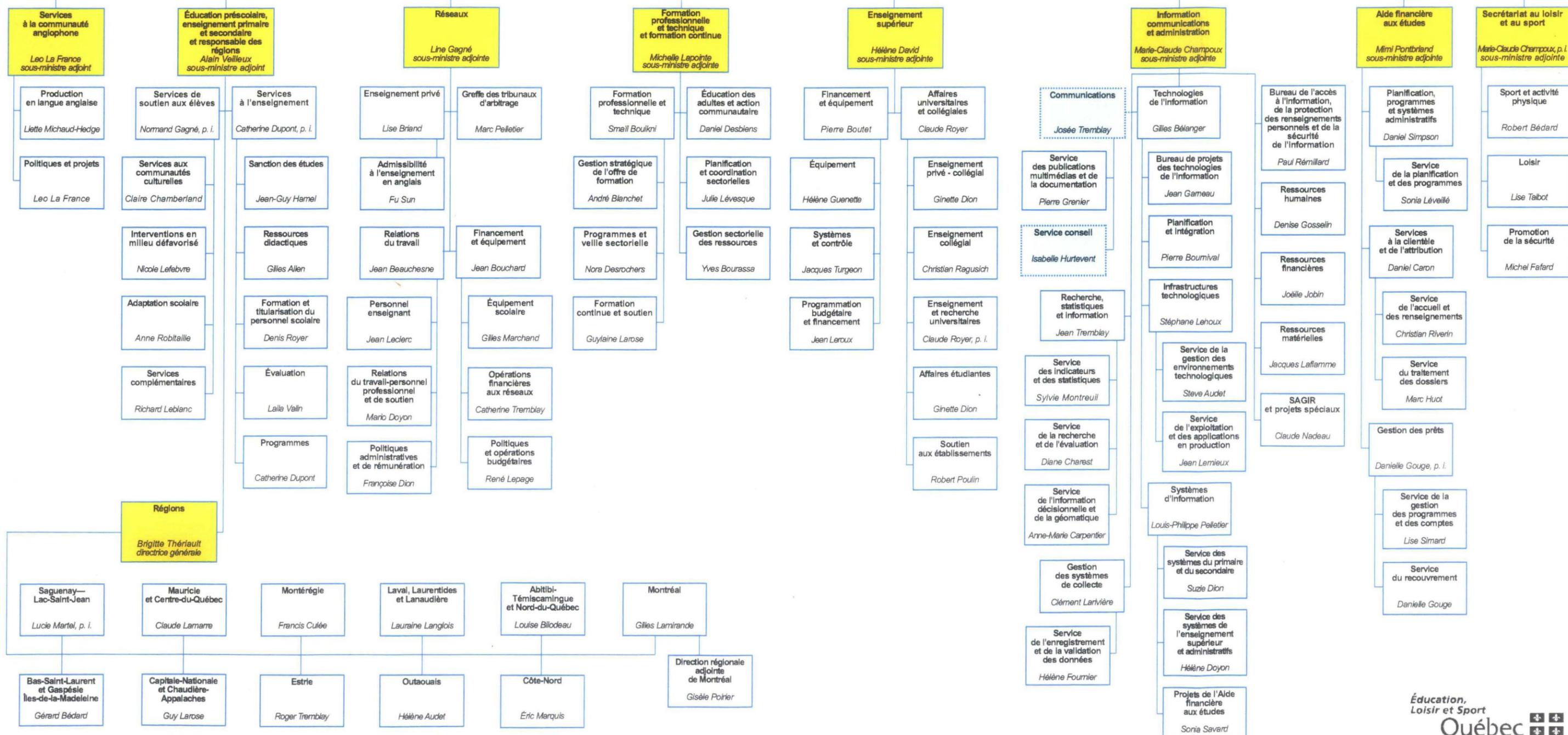
Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique  
 Doris Langevin, p. i.

Bureau des plaintes et des droits de recours  
 Chantale Brouillet

Bureau de recrutement des étudiants et étudiants étrangers  
 Diane Gagnon

Secréariat aux affaires religieuses  
 Roger Boisvert

Condition féminine  
 Raymonde Villemure



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**Budgets comparatifs 2008-2009 et 2009-2010**  
**(000 \$)**

Annexe II

<u>PROGRAMMES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Administration et consultation	153 202,7	154 972,4	1 769,7	1,2
02- Formation en tourisme et hôtellerie	22 492,8	23 427,1	934,3	4,2
03- Aide financière aux études	439 583,6	451 271,9	11 688,3	2,7
04- Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire	7 974 854,9	8 270 242,4	295 387,5	3,7
05- Enseignement supérieur	4 554 121,3	4 674 142,1	120 020,8	2,6
06- Développement du loisir et du sport	63 545,3	65 295,3	1 750,0	2,8
07- Régimes de retraite	776 165,6	791 697,5	15 531,9	2,0
<b>Total - Ministère</b>	<b><u>13 983 966,2</u></b>	<b><u>14 431 048,7</u></b>	<b><u>447 082,5</u></b>	<b><u>3,2</u></b>
 <b><u>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</u></b>				
- Immobilisations	28 153,7	18 561,8	(9 591,9)	(34,1)
- Prêts, placements et avances*	264 219,4	138 600,0	(125 619,4)	(47,5)
<b>TOTAL:</b>	<b><u>292 373,1</u></b>	<b><u>157 161,8</u></b>	<b><u>(135 211,3)</u></b>	<b><u>(46,2)</u></b>

\* Le budget d'investissements 2008-2009 incluait, au titre de "Prêts, placements et avances" un montant de 125,6 M\$ requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subvention de fonctionnement liées à l'effectif étudiant et à l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme comptable.

## 2 LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT EN 2009-2010

### BUDGET DE DÉPENSES

Le budget de dépenses du Ministère totalisera 14 431,0 M\$ en 2009-2010, soit une augmentation nette de 447,1 M\$ par rapport au budget de dépenses de 2008-2009 (Annexe II).

Le budget se répartit entre le programme 01 – Administration et consultation pour 155,0 M\$ (1,1 %), le programme 02 – Formation en tourisme et hôtellerie pour 23,4 M\$ (0,2 %) et le programme 03 – Aide financière aux études pour 451,3 M\$ (3,1 %).

Le secteur de l'enseignement, qui regroupe le programme 04 – Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire et le programme 05 – Enseignement supérieur, représente 89,7 % du budget. Pour chacun de ces programmes, le budget de dépenses est respectivement de 8 270,2 M\$ (57,3 %) et 4 674,1 M\$ (32,4 %).

Le budget affecté au programme 06 – Développement du loisir et du sport est de 65,3 M\$ (0,4 %).

Enfin, le budget du programme 07 – Régimes de retraite est de 791,7 M\$ (5,5 %).

Le budget de dépenses du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport est composé à 98,7 % de dépenses de transfert, répartis entre différents bénéficiaires :

	<u>M\$</u>
▪ Les institutions d'enseignement	13 683,4
▪ Les personnes	424,9
▪ Les établissements de santé et de services sociaux	2,6
▪ Les entreprises et organismes d'État	23,4
▪ Les organismes sans but lucratif	110,8
▪ Municipalités	1,4
	<hr/>
<b>TOTAL :</b>	<b>14 246,5</b>

## **BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

Le budget d'investissements du Ministère totalisera 157,2 M\$ en 2009-2010, soit une diminution nette de 135,2 M\$ par rapport au budget d'investissements de 2008-2009 (Annexe II). Le budget d'investissements 2008-2009 incluait un montant de 125,6 M\$ requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subvention de fonctionnement liées à l'effectif étudiant et à l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord à la suite de la réforme comptable.

Ce budget est réparti entre le programme 01 – Administration et consultation pour 16,6 M\$ (10,5 %) et le programme 03 – Aide financière aux études pour 140,6 M\$ (89,5 %).

---

# **PROGRAMME 01**

---

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

(000 \$)

### Programme 01 - Administration et consultation

#### DESCRIPTION

Ce programme vise à assurer l'administration de l'ensemble des programmes confiés au Ministère, sauf celui de l'Aide financière aux études, et à soutenir l'action des réseaux d'enseignement en leur fournissant les services nécessaires à l'exercice de leur mission. Ce programme assure aussi le fonctionnement des organismes de consultation et d'évaluation du domaine de l'éducation.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Direction	11 663,5	11 802,6	139,1	1,2
02- Information, communications et administration	75 233,9	76 727,8	1 493,9	2,0
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	35 718,0	35 525,9	(192,1)	(0,5)
04- Administration de l'enseignement supérieur	10 814,8	10 969,2	154,4	1,4
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	9 097,6	8 984,2	(113,4)	(1,2)
06- Conseil supérieur de l'éducation	2 559,0	2 775,0	216,0	8,4
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	2 536,1	2 596,1	60,0	2,4
08- Administration du loisir et du sport	5 579,8	5 591,6	11,8	0,2
<b>Total du programme 01</b>	<b><u>153 202,7</u></b>	<b><u>154 972,4</u></b>	<b><u>1 769,7</u></b>	<b>1,2</b>

#### BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Immobilisations	<u>26 315,3</u>	<u>16 578,3</u>	<u>(9 737,0)</u>	(37,0)
<b>TOTAL:</b>	<b><u>26 315,3</u></b>	<b><u>16 578,3</u></b>	<b><u>(9 737,0)</u></b>	<b>(37,0)</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**

**(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

**(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	1 444,0
- Divers ajustements relatifs à la rémunération	365,7
- Divers ajustements relatifs au fonctionnement	(40,0)

**TOTAL** 1 769,7

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 01 - Administration et consultation**

**POUR CHACUN DES ÉLÉMENTS, LES VARIATIONS S'EXPLIQUENT PAR LES FACTEURS SUIVANTS :**

<u>ÉLÉMENTS</u>	Indexation salariale	Divers ajust. - rém.	Divers ajust. - fonct.	TOTAL
01- Direction	113,0	26,1	0,0	139,1
02- Information, communications et administration	403,6	630,3	460,0	1 493,9
03- Administration de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire	504,2	(196,3)	(500,0)	(192,1)
04- Administration de l'enseignement supérieur	148,5	5,9	0,0	154,4
05- Administration de la formation professionnelle et technique et de la formation continue	125,2	(238,6)	0,0	(113,4)
06- Conseil supérieur de l'éducation	43,5	172,5	0,0	216,0
07- Commission d'évaluation de l'enseignement collégial	38,7	21,3	0,0	60,0
08- Administration du loisir et du sport	67,3	(55,5)	0,0	11,8
<b>Total du programme 01</b>	<b>1 444,0</b>	<b>365,7</b>	<b>(40,0)</b>	<b>1 769,7</b>

---

# **PROGRAMME 02**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à offrir des activités de formation professionnelle, technique et universitaire dans les domaines de la restauration de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Il soutient également la recherche et fournit de l'aide technique et des services dans ces domaines.

<u>ÉLÉMENT</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
01- Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	22 492,8	23 427,1	934,3	4,2
<b>Total du programme 02</b>	<u><u>22 492,8</u></u>	<u><u>23 427,1</u></u>	<u><u>934,3</u></u>	4,2

**EXPLICATION DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements de la rémunération	933,0
- Indexation des autres dépenses	84,4
- Maintien des actifs	228,5
- Divers autres ajustements relatifs au fonctionnement	(311,6)
	<u><u>934,3</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 02 - Formation en tourisme et hôtellerie**  
**Élément 01 - Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	22 492,8	23 427,1	934,3	4,2
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>22 492,8</u></u>	<u><u>23 427,1</u></u>	<u><u>934,3</u></u>	4,2

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres ajustements de la rémunération 933,0
- Indexation des autres dépenses 84,4
- Maintien des actifs 228,5
- Divers autres ajustements relatifs au fonctionnement (311,6)

934,3

---

# **PROGRAMME 03**

---

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

(000 \$)

### Programme 03 - Aide financière aux études

#### DESCRIPTION

Ce programme vise à favoriser l'accessibilité aux études secondaires en formation professionnelle et aux études postsecondaires à temps plein ou à temps partiel. Il fournit un soutien financier aux personnes dont les ressources financières sont jugées insuffisantes.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	
01- Bourses consécutives aux prêts	311 736,9	334 771,7	23 034,8	7,4
02- Intérêts et remboursement aux banques	85 274,9	76 301,1	(8 973,8)	(10,5)
03- Autres bourses	11 309,2	13 809,2	2 500,0	22,1
04- Administration de l'aide financière aux études	31 262,6	26 389,9	(4 872,7)	(15,6)
<b>Total du programme 03</b>	<b><u>439 583,6</u></b>	<b><u>451 271,9</u></b>	<b><u>11 688,3</u></b>	<b>2,7</b>
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</b>				
- Immobilisations	1 838,4	1 983,5	145,1	7,9
- Prêts, placements et avances	138 600,0	138 600,0		
<b>TOTAL:</b>	<b><u>140 438,4</u></b>	<b><u>140 583,5</u></b>	<b><u>145,1</u></b>	<b>0,1</b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 01 - Bourses consécutives aux prêts**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	311 736,9	334 771,7	23 034,8	
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>311 736,9</u></u>	<u><u>334 771,7</u></u>	<u><u>23 034,8</u></u>	7,4

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des bourses	7 709,4
- Autres variations des bourses consécutives aux prêts	15 325,4
	<u><u>23 034,8</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 02 - Intérêts et remboursement aux banques**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	79 274,9	70 301,1	(8 973,8)	(11,3)
Provision pour créances douteuses et garanties	6 000,0	6 000,0		
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>85 274,9</u></u>	<u><u>76 301,1</u></u>	<u><u>(8 973,8)</u></u>	<b>(10,5)</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

**- Prêts, placements et avances**                      138 600,0                      138 600,0

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Diminution des intérêts à payer suite à la variation à la baisse des taux d'intérêts et à la révision du volume de prêts	(8 973,8)
	<u><u>(8 973,8)</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 03 - Autres bourses**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	11 309,2	13 809,2	2 500,0	
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>11 309,2</u></u>	<u><u>13 809,2</u></u>	<b>2 500,0</b>	<b>22,1</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Croissance des besoins et de la clientèle du programme d'allocations pour les besoins particuliers	2 500,0
	<u><u>2 500,0</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 03 - Aide financière aux études**  
**Élément 04 - Administration de l'aide financière aux études**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération	13 977,8	13 889,5	(88,3)	(0,6)
Fonctionnement	17 284,8	12 500,4	(4 784,4)	(27,7)
Transfert				
<b>Total de l'élément 04</b>	<b><u>31 262,6</u></b>	<b><u>26 389,9</u></b>	<b><u>(4 872,7)</u></b>	<b>(15,6)</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

<b>- Immobilisations</b>	1 838,4	1 983,5	145,1	7,9
--------------------------	---------	---------	-------	-----

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale	183,9
- Autres variations (départs à la retraite, variation de l'amortis. CONTACT, divers autres ajustements, etc.)	(5 056,6)
	<b><u>(4 872,7)</u></b>

---

# **PROGRAMME 04**

---

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

(000 \$)

### Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire

#### DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux élèves, jeunes et adultes, les services d'enseignement en fournissant aux commissions scolaires, aux établissements privés subventionnés et à divers organismes les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement. Il inclut également les subventions pour le transport scolaire.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Commissions scolaires	6 371 175,1	6 614 729,7	243 554,6	3,8
02- Commissions scolaires à statut particulier	227 381,6	247 726,2	20 344,6	8,9
03- Service de la dette des commissions scolaires	616 299,2	593 368,7	(22 930,5)	(3,7)
04- Enseignement privé	444 067,4	465 527,9	21 460,5	4,8
05- Soutien à des partenaires en éducation	49 846,8	51 236,7	1 389,9	2,8
06- Aide au transport scolaire	266 084,8	297 653,2	31 568,4	11,9
<b>Total du programme 04</b>	<b><u>7 974 854,9</u></b>	<b><u>8 270 242,4</u></b>	<b><u>295 387,5</u></b>	<b>3,7</b>

#### BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances*	<u>84 200,0</u>		<u>(84 200,0)</u>
<b>TOTAL:</b>	<b><u>84 200,0</u></b>		<b><u>(84 200,0)</u></b>

\* Le budget d'investissements incluait, en 2008-2009, au titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**

**(000 \$)**

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

**(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	163 817,9
- Ressources pour le soutien des EHDAA	10 012,5
- Indexation des autres dépenses	15 210,9
- Solde des engagements 2008-2009	49 834,2
- Plan d'action pour les EHDAA (baisse des ratios)	15 680,0
- Autres nouveaux engagements 2009-2010	14 258,7
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, service de la dette, revenus généraux, etc. )	26 573,3

**TOTAL : 295 387,5**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 01 - Commissions scolaires**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	6 371 175,1	6 614 729,7	243 554,6	
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>6 371 175,1</u></u>	<u><u>6 614 729,7</u></u>	<u><u>243 554,6</u></u>	3,8

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	153 029,5
- Ressources pour le soutien des EHDAA	10 012,5
- Indexation des autres dépenses	5 316,4
- Solde des engagements 2008-2009	42 344,5
- Plan d'action pour les EHDAA (baisse des ratios)	15 680,0
- Autres nouveaux engagements 2009-2010	13 819,8
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, revenus généraux, etc.)	3 351,9
	<u><u>243 554,6</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 02 - Commissions scolaires à statut particulier**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	227 381,6	247 726,2	20 344,6	
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>227 381,6</u></u>	<u><u>247 726,2</u></u>	<u><u>20 344,6</u></u>	8,9

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	2 320,1
- Indexation des autres dépenses	262,2
- Nouveaux engagements 2009-2010	64,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, investissements, révision des ententes Crie et Kativik, etc.)	17 698,3
	<u><u>20 344,6</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**

(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**

**Élément 03 - Service de dette des commissions scolaires**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	616 299,2	593 368,7	(22 930,5)	
<b>Total de l'élément 03</b>	<u><u>616 299,2</u></u>	<u><u>593 368,7</u></u>	<u><u>(22 930,5)</u></u>	(3,7)
<b>BUDGET D'INVESTISSEMENTS</b>				
- Prêts, placements et avances*	84 200,0	0,0	(84 200,0)	
<b>TOTAL:</b>	<u><u>84 200,0</u></u>	<u><u>0,0</u></u>	<u><u>(84 200,0)</u></u>	

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Diminution résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	(22 930,5)
	<u><u>(22 930,5)</u></u>

\* Le budget d'investissements incluait, en 2008-2009, au titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription des engagements à l'égard des commissions scolaires du Nord .

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 04 - Enseignement privé**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	444 067,4	465 527,9	21 460,5	
<b>Total de l'élément 04</b>	<u><u>444 067,4</u></u>	<u><u>465 527,9</u></u>	<u><u>21 460,5</u></u>	4,8

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	8 468,3
- Indexation des autres dépenses	418,0
- Solde des engagements 2008-2009	6 339,7
- Nouveaux engagements 2009-2010	374,9
- Autres facteurs de croissance (annualisation de l'année scolaire antérieure, fluctuation de l'effectif scolaire, etc.)	5 859,6
	<u><u>21 460,5</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 05 - Soutien à des partenaires en éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	49 846,8	51 236,7	1 389,9	
<b>Total de l'élément 05</b>	<u><u>49 846,8</u></u>	<u><u>51 236,7</u></u>	<u><u>1 389,9</u></u>	<b>2,8</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des autres dépenses	239,9
- Solde des engagements 2008-2009	1 150,0
	<u><u>1 389,9</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 04 - Éducation préscolaire et enseignement primaire et secondaire**  
**Élément 06 - Aide au transport scolaire**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	266 084,8	297 653,2	31 568,4	
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>266 084,8</u></u>	<u><u>297 653,2</u></u>	<u><u>31 568,4</u></u>	<b>11,9</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation des autres dépenses	8 974,4
- Divers autres facteurs de croissance (variation de l'effectif scolaire, annualisations de l'année antérieure, carburant et autres ajustements)	22 594,0
	<u><u>31 568,4</u></u>

---

# **PROGRAMME 05**

---

# MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT

## ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010

(000 \$)

### Programme 05 - Enseignement supérieur

#### DESCRIPTION

Ce programme vise à rendre accessibles aux étudiantes et aux étudiants des secteurs collégial public et privé et universitaire, les services d'enseignement, en fournissant aux établissements les ressources financières nécessaires à leur fonctionnement et à leur développement.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Cégeps	1 494 723,3	1 535 426,2	40 702,9	2,7
02- Universités	2 459 836,5	2 481 104,1	21 267,6	0,9
03- Enseignement privé au collégial	99 983,5	104 733,7	4 750,2	4,8
04- Service de la dette des cégeps	201 335,1	202 410,3	1 075,2	0,5
05- Service de la dette des universités	291 848,9	344 033,3	52 184,4	17,9
06- Soutien à des partenaires en éducation	6 394,0	6 434,5	40,5	0,6
<b>Total du programme 05</b>	<b><u>4 554 121,3</u></b>	<b><u>4 674 142,1</u></b>	<b><u>120 020,8</u></b>	<b>2,6</b>

#### BUDGET D'INVESTISSEMENTS

- Prêts, placements et avances*	<u>41 419,4</u>	<u>(41 419,4)</u>
<b>TOTAL:</b>	<b><u>41 419,4</u></b>	<b><u>(41 419,4)</u></b>

\* Le budget d'investissements incluait, en 2008-2009, à titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subventions de fonctionnement liées à l'effectif étudiant à la suite de la réforme comptable.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**EXPLICATION DE LA VARIATION** **(000 \$)**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	49 837,7
- Services de la dette (collégial et universitaire)	53 259,6
- Indexation des autres dépenses	8 637,7
- Recomptage des clientèles	(17 289,5)
- Solde des engagements 2008-2009	16 825,7
- Nouveaux engagements 2009-2010	3 462,6
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, variation des clientèles et autres ajustements)	5 287,0

**TOTAL : 120 020,8**

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**

**Élément 01 - Cégeps**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	1 494 723,3	1 535 426,2	40 702,9	
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>1 494 723,3</u></u>	<u><u>1 535 426,2</u></u>	<u><u>40 702,9</u></u>	<b>2,7</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	25 231,7
- Indexation des autres dépenses	1 648,9
- Solde des engagements 2008-2009	3 062,4
- Nouveaux engagements 2009-2010	2 186,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, variation des clientèles et autres ajustements)	8 573,9
	<u><u>40 702,9</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

Programme 05 - Enseignement supérieur  
 Élément 02 - Universités

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	2 459 836,5	2 481 104,1	21 267,6	
<b>Total de l'élément 02</b>	<u><u>2 459 836,5</u></u>	<u><u>2 481 104,1</u></u>	<u><u>21 267,6</u></u>	<b>0,9</b>

**BUDGET D'INVESTISSEMENTS**

- Prêts, placements et avances*	41 419,4	0,0	(41 419,4)
<b>TOTAL:</b>	<u><u>41 419,4</u></u>	<u><u>0,0</u></u>	<u><u>(41 419,4)</u></u>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	23 447,7
- Indexation des autres dépenses	6 761,8
- Recomptage des clientèles universitaires	(17 289,5)
- Solde des engagements 2008-2009	13 395,8
- Nouveaux engagements 2009-2010	1 166,6
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, variation des clientèles et autres ajustements)	(6 214,8)
	<u><u>21 267,6</u></u>

\* Le budget d'investissements incluait, en 2008-2009, à titre de "Prêts, placements et avances", le montant requis pour l'inscription sur une base d'exercice des dépenses de transfert effectuées aux universités à titre de subventions de fonctionnement liées à l'effectif étudiant à la suite de la réforme comptable.

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**

(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 03 - Enseignement privé au collégial**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	99 983,5	104 733,7	4 750,2	
<b>Total de l'élément 03</b>	<b><u>99 983,5</u></b>	<b><u>104 733,7</u></b>	<b><u>4 750,2</u></b>	<b>4,8</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante des facteurs suivants :

- Indexation salariale et autres coûts de rémunération	1 158,3
- Indexation des autres dépenses	186,5
- Solde des engagements 2008-2009	367,5
- Nouveaux engagements 2009-2010	110,0
- Autres facteurs de croissance (annualisation des autres coûts, variation des clientèles et autres ajustements)	2 927,9
	<b><u>4 750,2</u></b>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 04 - Service de la dette des cégeps**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	201 335,1	202 410,3	1 075,2	
<b>Total de l'élément 04</b>	<u><u>201 335,1</u></u>	<u><u>202 410,3</u></u>	<u><u>1 075,2</u></u>	<b>0,5</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	1 075,2
	<u><u>1 075,2</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 05 - Service de la dette des universités**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	291 848,9	344 033,3	52 184,4	
<b>Total de l'élément 05</b>	<u><u>291 848,9</u></u>	<u><u>344 033,3</u></u>	<u><u>52 184,4</u></u>	17,9

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Augmentation résultant de la réévaluation au titre de remboursement de capital, des intérêts et de la contribution au fonds d'amortissement	52 184,4
	<u><u>52 184,4</u></u>

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 05 - Enseignement supérieur**  
**Élément 06 - Soutien à des partenaires en éducation**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	6 394,0	6 434,5	40,5	
<b>Total de l'élément 06</b>	<u><u>6 394,0</u></u>	<u><u>6 434,5</u></u>	<u><u>40,5</u></u>	<b>0,6</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Indexation des autres dépenses	40,5
	<u><u>40,5</u></u>

---

# **PROGRAMME 06**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
(000 \$)

**Programme 06 - Développement du loisir et du sport**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à promouvoir et favoriser les activités de loisir et de sport par un soutien aux organismes du milieu et à des clientèles spécifiques. Il a également pour objectif d'appuyer l'action bénévole tout en ayant une préoccupation particulière en matière de sécurité dans la pratique d'activités récréatives et sportives.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Promotion du loisir et de l'action bénévole	37 872,9	37 872,9		
02- Promotion du sport et de la sécurité et recherche	25 672,4	27 422,4	1 750,0	6,8
<b>Total du programme 06</b>	<u><u>63 545,3</u></u>	<u><u>65 295,3</u></u>	<u><u>1 750,0</u></u>	<b>2,8</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION** (000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Soutien aux activités du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques  
d'hiver de 2010 (COVAN) 1 750,0

**TOTAL :** 1 750,0

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
 (000 \$)

**Programme 06 - Développement du loisir et du sport**  
**Élément 01 - Promotion du loisir et de l'action bénévole**

<u>SUPERCATÉGORIES</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	%
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	37 872,9	37 872,9		
<b>Total de l'élément 01</b>	<u><u>37 872,9</u></u>	<u><u>37 872,9</u></u>		

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**

**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**

(000 \$)

**Programme 06 - Développement du loisir et du sport**

**Élément 02 - Promotion du sport et de la sécurité et recherche**

<b><u>SUPERCATÉGORIES</u></b>	<b><u>Budget de dépenses 2008-2009</u></b>	<b><u>Budget de dépenses 2009-2010</u></b>	<b><u>Variation</u></b>	<b>%</b>
Rémunération				
Fonctionnement				
Transfert	25 672,4	27 422,4	1 750,0	6,8
<b>Total de l'élément 02</b>	<b><u>25 672,4</u></b>	<b><u>27 422,4</u></b>	<b>1 750,0</b>	<b>6,8</b>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Soutien aux activités du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 (COVAN) 1 750,0

**TOTAL : 1 750,0**

---

# **PROGRAMME 07**

---

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT**  
**ÉTUDE DES CRÉDITS 2009-2010**  
**(000 \$)**

**Programme 07 - Régimes de retraite**

**DESCRIPTION**

Ce programme vise à fournir la contribution du gouvernement au régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE) ainsi qu'à celui des enseignants (RRE) applicables au personnel des réseaux.

<u>ÉLÉMENTS</u>	<u>Budget de dépenses 2008-2009</u>	<u>Budget de dépenses 2009-2010</u>	<u>Variation</u>	<u>%</u>
01- Régime de retraite des enseignants	93 804,2	92 605,2	(1 199,0)	(1,3)
02- Régime de retraite des employés du gouvernement et organismes	603 953,2	619 047,7	15 094,5	2,5
03- Régime de retraite du personnel d'encadrement	78 408,2	80 044,6	1 636,4	2,1
<b>Total du programme 07</b>	<u><u>776 165,6</u></u>	<u><u>791 697,5</u></u>	<u><u>15 531,9</u></u>	<u><u>2,0</u></u>

**EXPLICATION DE LA VARIATION**

(000 \$)

La variation du budget de dépenses est la résultante du facteur suivant :

- Ajustements prévus à la Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public (2005, c. 43) et des ententes conclues 15 531,9

**TOTAL:** 15 531,9